



Section de Meurthe et Moselle

Le 11 septembre 2015

Compte rendu CHSCT du 10 septembre 2015

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Jean-Louis SZATMARI et Arnaud HELSTROFFER.

Les ministères économiques et financiers devraient être les principaux contributeurs aux suppressions d'emplois dans le projet de Loi de Finances 2016, avec 2 548 supplémentaires.

Elles viennent se rajouter aux 35 000 recensées depuis dix ans ! Inacceptable !

Projets 2016 de réorganisation à la DDFiP:

Suite à notre liminaire, nous apprenons que la décision définitive de ces projet est toujours en attente sur le bureau du Ministre.

Dans les fiches d'impact qui nous sont délivrées par l'administration, nous constatons que notre administration reconnaît que la baisse des effectifs ne permet pas le maintien de la qualité et de la continuité du service public.

1 – Fusion des trésoreries de Nomeny et de Pont à Mousson collectivités.

L'effectif réel de Nomeny au 1er septembre 2015 est composé d'un cadre A et d'un cadre C;
Les emplois transférés à la Trésorerie de Pont A Mousson seront de 1 A et 2 C.

L'emploi de cadre A de Nomeny deviendra Adjoint à Pont A Mousson.
La permanence de transition à Nomeny sera tenue par un des adjoints de Pont A Mousson.

2 - Fusion des trésoreries de Longuyon et de Longwy collectivités.

*L'effectif réel de Longuyon au 1 er septembre 2015 est composé d'un cadre C.
Les emplois transférés à la Trésorerie de Longwy seront de 1 A, 1B et 2 C.*

Au 01/01/2016, la Trésorerie de Longwy n'ayant aucun adjoint, la direction envisage de faire tenir la permanence de Longuyon par un Contrôleur Principal.

Afin de limiter au maximum la période durant laquelle les charges sont transférées sans les effectifs nécessaires, vos représentants FO propose à l'administration de placer en intérim le chef de poste de Longwy pour permettre le transfert de la Trésorerie de Longuyon au 1 er mars, lors du mouvement de mutation nationale.

Nous avons également posé le problème du Full Démat. La direction nous avise que la division SPL soutiendra en priorité les postes fusionnés.

3 - Transfert du recouvrement des impôts de la trésorerie de Bayon-Blainville au SIP de Lunéville.

Un emploi de cadre B sera transféré au SIP de Lunéville.

Toutefois l'agent B principalement en charge de la mission à la trésorerie de Bayon-Blainville ne souhaite pas "suivre la mission".

4 - Transfert du recouvrement des impôts de la trésorerie d'Essey les Nancy au SIP de Nancy Nord-Est.

Trois emplois seront transférés de la trésorerie d'Essey au SIP de Nancy Nord-Est.

Parmi les agents participant à l'exercice de la mission à Essey, un cadre C est muté au SIP Nancy Nord-Est au 01/09/2015, un cadre C part en retraite au 01/11/2015 et un cadre B ne souhaite pas "suivre la mission".

5 - Transfert du recouvrement des impôts de la trésorerie de Neuves-Maisons au SIP de Vandoeuvre.

Un emploi de cadre B sera transféré de la Trésorerie de Neuves-Maisons au SIP de Vandoeuvre les Nancy.

Parmi les agents participant à l'exercice de la mission à Neuves-Maisons, un cadre B a obtenu sa mutation pour une autre Trésorerie et le C travaillant partiellement sur cette mission ne souhaite pas "suivre la mission".

La direction ne peut nous donner la charge de travail équivalent à ce temps partiel. Nous avons également demandé la possibilité pour les agents qui ne suivent pas les missions d'avoir un accompagnement spécifique pour leur changement de métier.

Propositions de projets à financer:

Au vu des documents qui nous sont présentés, nous constatons que les crédits engagés dépassent les crédits disponibles.

Notre direction, nous informe que certains projets tel que l'achat de fauteuils serviront d'ajustement.

En ce qui concerne l'achat de climatiseurs, nous demandons si une maintenance est prévue sur ces appareils.

Nous apprenons qu'ils nécessitent uniquement un simple nettoyage par les agents techniques.

Par contre, l'entretien des fontaines à eau financées par le CHSCT sera pris en charge par le budget de la DDFiP 54.

Le projet des armoires de stockage de produits dangereux demandé par les agents techniques a été refusé malgré le vote "Pour" des représentants FO.

Gène provoquée par des odeurs dans l'immeuble Chalnot:

Mr TOUZET nous informe que suite à ces problèmes d'odeurs, il a appliqué par deux fois le principe de précaution en faisant évacuer les locaux.

Il constate également qu'il existe un manque de coordination entre les alarmes de l'immeuble.

Questions diverses :

Les travaux de désamiantage des locaux de l'INSEE n'ont toujours pas débuté car le choix des entreprises débute seulement.